Les 7, 8, 14 et 15 Juin 2023 De 9h30 à 17h, à Portet

DE L'IDÉE AU PROJET

Objectif

Construire un plan d'actions concret pour passer de l'idée au projet d'une installation agricole

Programme

- **Journée 1**

Quels sont les contours de mon projet ? Quelles compétences je dois mobiliser et comment ?

MATIN : introduction et définition de projet

- Dessiner et présenter son idée de projet
- Identifier les motivations et freins de son projet pour préciser les thématiques à approfondir
- Initier un schéma de plan d'action

APRÈS-MIDI : se former, se faire accompagner, rencontrer

- Identifier ce qu'on a déjà acquis et ce qu'on souhaite acquérir
- Connaître les différents moyens pour acquérir la Capacité Professionnelle Agricole et/ou avoir accès à la formation agricole
- Identifier les différents moyens de financements de ses formations
- Identifier l'offre de formation et d'accompagnement en fonction de ses besoins
- Compléter son plan d'action et échanger avec le reste du groupe

• Journée 2

Quel foncier et quels statuts pour mon projet ? Comment sécuriser mon projet ?

MATIN : faire-valoir, recherche et analyse de foncier

- Définir et hiérarchiser ses critères de recherche de foncier en fonction de son projet
- Connaître les différents modes de faire-valoir (commodat, fermage, achat individuel ou collectif)
- Elaborer sa stratégie de recherche, de sécurisation ou d'amélioration de son foncier : quels contacts, quelles étapes, quelles règles (déclaration, constructibilité, etc.)
- Analyser un foncier en amont de son utilisation via des acteurs et des plateformes (google maps, géoportail, BRGM, etc.)
- Compléter son plan d'action et échanger avec le reste du groupe

APRÈS-MIDI : introduction aux statuts agricoles

- Distinguer les différents statuts sociaux
- Distinguer les différents statuts juridiques agricoles et cas des diversifications agricoles, démarches de création d'entreprise
- Distinguer les statuts fiscaux : revenu et TVA et démarches
- Compléter son plan d'action et échanger avec le reste du groupe

• Journée 3

Quels droits sociaux pour moi ? Quel dimensionnement pour un projet viable et réalisable ?

MATIN : approfondissement sur les statuts sociaux

- Intervention de *Cendrine Lescoutte, conseillère installation de la MSA Midi-Pyrénées Sud*
- Préciser les droits sociaux, cotisations et démarches de chaque statut social
- Identifier le statut adapté à ses besoins et à son projet ainsi que le statut des proches (conjoint.e, associé.e, enfants, parents, ami.e.s, etc.)

APRÈS-MIDI : introduction au prévisionnel économique pour le dimensionnement de son projet

- Identifier l'architecture d'un prévisionnel économique et ses objectifs pour la réalisation de son projet
- Connaître les différentes aides agricoles européennes, régionales et départementales (montants, accessibilités, conditions) et identifier les aides à mobiliser et quand les mobiliser
- Compléter son plan d'action et échanger avec le reste du groupe

- **Journée 4**

Rencontre avec paysan et mise en place d'un plan d'action pour son projet

MATIN : visite de ferme

- Analyser le fonctionnement de la ferme de *Jerome Denerf du Potager de Jerome-San à Roquettes*
- Analyser le parcours du paysan pour comprendre concrètement les implications des choix d'installation

APRÈS-MIDI : mise en place d'un plan d'actions précis personnalisé

- Identifier des actions à mettre en place pur chacun.e, comment et dans quel ordre ?
- Mettre en place d'un échéancier sur les années à venir pour la réalisation de son projet , échanger avec les autres participants pour compléter son propre plan d'actions et explorer d'autres réalités

Modalités d'inscription

S'inscrire en envoyant un mail à adear31@fadear.com – 10 places ouvertes

Pour participer à cette session d'accompagnement, nous vous demandons

- D'adhérer à l'association ICI
- D'intégrer le parcours d'accompagnement à l'installation (nous contacter)

Avec le soutien de :